



ENTENTE SPORTIVE DE SARTROUVILLE

Courir, sauter, lancer, en compétition ou pour le plaisir

Vous avez entre les mains votre dossier d'inscription à **l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme**, et nous espérons que vous trouverez tous les renseignements nécessaires à votre adhésion dans la fiche d'information jointe en annexe. Bien sûr, tant les entraîneurs sur le terrain que les dirigeants, sont à votre disposition pour vous apporter toute indication complémentaire.

A **l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme**, vous pourrez pratiquer les disciplines qui vous conviennent, quel que soit votre objectif : vous maintenir en forme ou participer à différentes compétitions (cross, épreuves en salle ou sur piste, courses sur route, courses nature, trails).

Le dynamisme, l'élan et l'esprit d'équipe qui animent tous les membres de **l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme** nous permettront, ensemble, de réaliser d'excellentes performances et de placer ainsi **l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme** au meilleur niveau. Votre adhésion renforcera "Notre Club", qui deviendra vite... "Votre Club".

Votre inscription à **l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme** couvre la saison administrative allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

QUE FAIT-ON A L'ENTENTE SPORTIVE DE SARTROUVILLE ?

UNE SAISON CHEZ LES « TOUT JEUNES » : ECOLE D'ATHLETISME, POUSSIN(E)S, BENJAMIN(E)S

La saison se décompose en trois parties :

- **La période des cross**, qui débute courant novembre pour finir début janvier par les Championnats Départementaux, voire au-delà pour les meilleurs benjamin(e)s ;
- **La saison en salle** pendant la période hivernale. Elle comprend 2 compétitions et 1 finale réunissant les meilleur(e)s jeunes du département ;
- **La saison sur piste** dès le printemps est constituée de plusieurs compétitions individuelles ou par équipes.

Chaque compétition en salle ou sur piste comporte une ou plusieurs épreuves : courses, sauts, lancers. L'objectif de nos entraîneurs est de faire découvrir toutes les disciplines de l'athlétisme et pas de spécialiser nos jeunes athlètes.

UNE SAISON CHEZ LES JEUNES : MINIMES

Catégorie intermédiaire, la saison se découpe également en trois parties : cross, salle, piste. Elles sont rythmées par la participation aux championnats départementaux, qui sont qualificatifs pour les championnats régionaux, puis le cas échéant pour les championnats interrégionaux.

UNE SAISON CHEZ LES PLUS AGES : CADET(TE)S, ESPOIRS, SENIORS, MASTERS

Athlé compétition et de loisirs : de cadet(te)s à masters, cette section accueille les athlètes qui souhaitent programmer leur saison sportive en fonction d'un objectif de compétitions défini en accord avec leurs entraîneurs ainsi que ceux qui désirent courir en groupe pour se maintenir en forme et progresser, avec ou sans compétition.

UNE SAISON CHEZ LES BENEVOLES

Une association sportive ne peut pas fonctionner sans bénévole et, en particulier, sans juges. Lorsque vous accompagnez votre enfant aux différentes compétitions, rejoignez l'équipe des juges ou l'équipe d'animation afin de permettre le bon déroulement des épreuves sportives.

De même, si vous souhaitez participer à l'organisation des différents événements de la section (cross international en décembre, triades jeunes en mai ou juin, ...), faites-vous connaître auprès des dirigeants ou entraîneurs et rejoignez notre comité organisation.

HORAIRES ET LIEUX DES ENTRAINEMENTS COORDONNÉES DES ENTRAINEURS ET DES DIRIGEANTS

Reprise à partir du 08/09/2021

Reprise à partir du 07/09/2021

CATÉGORIES	JOURS	HEURES	ENTRAINEURS	DISCIPLINES
École d'athlétisme, poussin(e)s, Né(e) entre 2011 et 2015	Mercredi et/ou samedi	14h30-16h30	Responsable : Zohra Graziani 07 81 66 48 74	Course, saut, lancer (Stade Gagarine)
Benjamin(e)s Né(e) en 2009 et 2010	Mercredi et/ou samedi	14h30-16h30		
Minimes Né(e) en 2007 et 2008	Mercredi et/ou Samedi	14h30-16h30	Zohra Graziani Nuno Graziani	
Cadet(te)s Né(e) en 2005 et 2006	Samedi	14h30-16h30	Nuno Graziani	Sprint, saut, lancer (Stade Gagarine)
Athlé compétition et Athlé loisir : juniors, espoirs, seniors, masters Né(e) en 2004 et avant	Mardi (groupe 1)	19h00-20h00	Michel Seris 06 24 75 60 55	Demi-fond (fartlek) à partir de sénior (Parc Gagarine et Maison Lafitte)
	Mardi (groupe 2)	19h00-20h30	Zohra Graziani 07 81 66 48 74	Sprint à partir de cadet (Piste Gagarine)
	Mercredi	19h00-20h00		Préparation physique général (gymnase Galois)
	Jeudi (groupe 2)	19h00-20h30	Zohra Graziani 07 81 66 48 74	Demi-fond à partir de juniors (Stade Tobrouk)
	Jeudi (groupe 1)	19h00-20h00	Michel Seris 06 24 75 60 55	Demi-fond à partir de juniors (Parc Gagarine)
	Dimanche	A partir de 10h	Michel Seris / Zohra Graziani	Sorties : - Forêt St Germain (footing) - Parc de Marly (entraînement côtes)
LIEUX DES ENTRAINEMENTS				
Stade YOURI GAGARINE : rue de Picardie			Stade TOBROUK : rue du bas de la plaine	
DIRIGEANTS				
Président : Vincent DUPUIS			Trésorier : Jean-Luc JAMMET	
Secrétaire : Valérie BASOČAK			Secrétaire adjoint : Michel SERIS	
SITE INTERNET ET CONTACT				
Site du club : http://www.sartrouville-athle.fr				
Facebook : https://www.facebook.com/EntenteSportiveDeSartrouvilleAthletisme				
E-mail de contact : club@sartrouville-athle.fr				
Adresse de correspondance : ESS Athlétisme Vincent DUPUIS – 34 avenue Ronce – 78500 SARTROUVILLE				
Contact : Vincent DUPUIS 06 81 26 69 08				

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à l'ESS Athlétisme, vous devez remettre **simultanément** à votre entraîneur ou un membre du bureau les 3 pièces suivantes :

- Le bulletin d'inscription joint en annexe, rempli, daté et signé ;
- Un chèque de paiement libellé à l'ordre de l'Entente Sportive de Sartrouville (paiements acceptés par chèques, espèces, chèques vacances, coupons sports, bons de service CAF, chèques sport & bien-être) ;
- **Un certificat médical daté de moins de 3 mois**, établi pour la pratique de l'athlétisme en compétition ; un exemplaire type est mis à votre disposition en annexe (**pour les réinscriptions une copie du questionnaire de santé complété sur le site FFA ou un certificat médical**).

Vous trouverez ci-après toutes les informations utiles sur les montants des cotisations par catégories d'âge, les horaires et lieux des entraînements ainsi que les coordonnées des entraîneurs et des dirigeants.

QUE COMPREND VOTRE COTISATION ?

- La délivrance obligatoire de la **licence** de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) ;
- L'**assurance individuelle** liée à la licence de la FFA, qui couvre l'athlète pendant les entraînements et les compétitions ;
- Une partie des **frais de fonctionnement** de l'ESS ;
- Les inscriptions aux courses prises en charge par le club durant lesquelles les athlètes doivent obligatoirement porter le maillot du club (Cross de Sartrouville, les cross départementaux et régionaux, courses dites "CLUB" selon le calendrier prévisionnel affiché au local : départementaux de 10km, de semi- marathon, de marathon et de trails, Championnats départementaux en salle et sur piste, triathlons en salle et sur piste pour les jeunes...).

QUE NE COMPREND PAS VOTRE COTISATION ?

L'achat d'un maillot du club pour les adultes (de junior à master) qui devra se faire lors de la prise la licence. Le port du maillot club est obligatoire lors des compétitions « club ».

QUEL EST LE MONTANT DE LA COTISATION ?

ANNÉES DE NAISSANCE	CATÉGORIES*	1 ^{ère} INSCRIPTION	RENOUVELLEMENT
Né(e) en 2015	Baby athlé	140 €	130 €
Né(e) de 2012 à 2014	École d'athlétisme	140 €	130 €
Né(e) en 2010 et 2011	Poussin(e)	140 €	130 €
Né(e) en 2008 et 2009	Benjamin(e)	140 €	130 €
Né(e) en 2006 et 2007	Minime	155 €	140 €
Né(e) en 2004 et 2005	Cadet(te)	170 €	155 €
Né(e) en 2002 et 2003	Junior	180 €	165 €
Né(e) de 1999 à 2001	Espoir	190 €	175 €
Né(e) de 1987 à 1998	Senior	190 €	175 €
Né(e) en 1986 et avant	Master	190 €	175 €

*ces catégories sont valables jusqu'au 31/10/2021, elles changeront au 1^{er} novembre 2021

A partir du 2^{ème} adhérent de la même famille, le montant des cotisations (à partir de la seconde) est diminué de 10 €.

Exemple : Inscription d'un minime, un junior et un senior d'une même famille : le montant total des adhésions sera de 505 euros (155+180-10+190-10).

ENTENTE SPORTIVE DE SARTROUVILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION

SAISON 2021 - 2022 (1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022)



1^{ère} Inscription (joindre un certificat médical selon modèle page 5)

Renouvellement (saisir sur le site FFA ou joindre le questionnaire santé selon modèle page 6)

Nom : Prénom :

Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--

 Lieu : Sexe : M F

Nationalité :

Adresse :

Tél. dom. : Tél. portable :

E-mail (EN MAJUSCULE) :

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom :

Tél. dom. Tél. portable

E-mail (EN MAJUSCULE) :

Le ou la signataire :

- 1. Accepte les conditions d'organisation de l'Entente Sportive de Sartrouville Athlétisme ;**
- 2. Reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'assurance individuelles liées à la licence de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA),** telles qu'elles sont décrites dans la notice de garantie fournie avec la licence et disponible sur le site de la FFA ;
- 3. Autorise expressément l'Entente Sportive de Sartrouville à utiliser, au sein des documents qu'il publie, les photos le ou la concernant** (ou celles concernant son enfant), qui pourraient être éventuellement prises lors des entraînements ou des compétitions.
- 4. Autorise expressément l'Entente Sportive de Sartrouville à utiliser l'adresse E-mail renseignée ci-dessus, pour communiquer** avec moi (pour moi ou mon/mes enfants inscrits) pour tous sujets liés au club ou aux entraînements, manifestation ou compétitions qu'il organise ou favorise.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEUR(E)S

Je....., soussigné(e), Père, Mère ou Tuteur (rayer les mentions inutiles) de l'enfant désigné ci-dessus, autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de l'Entente Sportive de Sartrouville. Si besoin, j'autorise les personnes désignées par le Club à le véhiculer, à l'occasion des entraînements ou des compétitions à l'extérieur du Club, et à prendre toutes dispositions utiles en cas de nécessité médicale survenant dans le cadre des activités du Club et m'engage à n'entamer aucune poursuite de quelque type que ce soit envers eux.

Fait à....., le Signature :

Certificat Médical



Je soussigné(e), Docteur _____

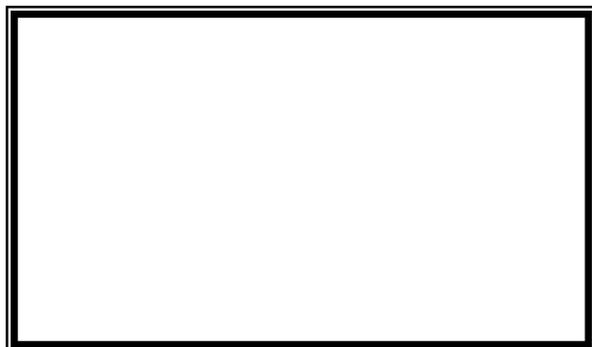
Demeurant à _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle _____

Né(e) le _____ / _____ / _____ Demeurant à _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.



Cachet et signature du Médecin.

Fait à _____ le : _____

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Licences Athlé Découverte, Athlé Compétition et Athlé Santé Loisir-option Running

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition pour les licences Athlé Compétition, Athlé Découverte et Athlé Santé Loisir-option Running ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme pour la licence Athlé Santé Loisir-option Santé.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de trois mois au moment de la prise de licence sur SI-FFA.

Questionnaire de santé Renouvellement adhésion uniquement



Répondre aux questions par OUI ou par NON

Questionnaire de Santé "QS - SPORT" de :

N° de licence :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom :

Prénom :

Date de naissance

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Sexe : M F

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ? Oui Non
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? Oui Non
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? Oui Non
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? Oui Non
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? Oui Non
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? Oui Non

A ce jour :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ? Oui Non
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? Oui Non
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? Oui Non
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical. Oui Non

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

« **Si vous avez répondu NON à toutes les questions** : « Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

« **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions** : « Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. »

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni :

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre. Le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du Licencié :

(Des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)